

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUVEGLISE

Séance du 20 mai 2015

\*\*

Absents et excusés : PORTAL Sabrina a donné pouvoir à BACHELLERIE Alain, VALETTE Thierry a donné pouvoir à GRAS Benoit.

Début de séance à 20h45

---

## ***Travaux de sécurisation de la voirie communale***

Suite à la délibération du 02 février 2015, approuvant le projet de travaux destinés à sécuriser et renforcer les voies communales de La Chaumette, de La Chaumette à Chambernon, de Malefosse, de La Peyrouse et de Lanau au village des Pourrets, la voirie communale, un appel d'offres a été émis. L'entreprise Marquet est la seule à avoir établie une proposition, qui s'élève à 69 708,25 € H.T (soit 83 649,90 € TTC).

Le conseil municipal lui attribue le marché à l'unanimité.

## ***Attribution de l'étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif***

La commune a souhaité engager un diagnostic du système d'assainissement collectif dans le cadre d'une réflexion générale sur l'amélioration des conditions de collecte des eaux usées de la commune.

Une consultation de bureaux d'études spécialisés (procédure adaptée) dans ce domaine a été lancée, sur la base d'un cahier des charges élaboré par l'Agence Technique Départementale "Cantal Ingénierie & Territoires" (CIT).

6 offres ont été reçues et, après analyse, la société « ACDEAU » est la mieux disante (prévisionnel de 52 996,00 € HT).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir ce bureau d'études et souhaite qu'une demande de subvention soit faite auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, à hauteur de 50%.

Le plan prévisionnel de l'opération est le suivant :

## ***Rénovation du parc d'éclairage proposé par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.***

La rénovation du parc d'éclairage public de la commune (228 lampes au mercure à remplacer), approuvée sur le principe par délibération du 02 février 2015, est confirmée par l'ensemble des élus municipaux et sera effectuée en une seule fois.

Les lampes LED (Diodes Electroluminescentes) consomment près de trois fois moins d'électricité que les ballons fluo actuellement en place. Cet investissement sera rentabilisé au bout de six ans.

Le Conseil approuve également les travaux d'éclairage public prévus à Chambernon et à La Chaumette.

## ***Emplois d'été 2015***

Le conseil décide à l'unanimité d'engager :

- 2 personnes à 31 heures hebdomadaires, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août, pour le fonctionnement, la régie et l'entretien de la piscine municipale ;
- 1 Maître-nageur pour juillet et août;
- 1 personne à 15 heures hebdomadaires pour l'entretien des bâtiments communaux en juillet et août.

## ***Ressources humaines***

Le Conseil Municipal à l'unanimité, souhaite ouvrir un poste d'attaché territorial titulaire à temps complet, compte tenu de l'accroissement du nombre de dossiers administratifs. Un agent actuellement en poste au secrétariat a été admis sur concours à ce cadre d'emploi, inscrit sur la liste d'aptitude et pourrait donc être nommé.

## ***Attribution des subventions aux associations***

Alain BACHELLERIE, Catherine GLORE, Céline CHARRIAUD, Jean-Claude DELORT, Joëlle SABOT, Monique PANAFIEU et Frédéric BARTHELEMY n'ont ni assisté ni pris part aux délibérations qui les concernaient.

Les subventions annuelles sont attribuées aux associations qui en font la demande, après étude des dossiers et des documents requis. Les subventions sont attribuées selon la méthode de calcul suivante : une base de subvention de fonctionnement par catégorie d'association définie préalablement, à laquelle des bonifications sont appliquées, suivant le nombre de manifestations ouvertes programmées pour l'année, ainsi que le nombre d'évènements organisés en collaboration avec une autre association de la commune.

## ***Questions diverses***

Mise à l'enquête publique de la demande de vente à un résident d'une partie d'un chemin rural de Sieujac. Ajustements budgétaires.

fin de séance à 22h55

---